



8 janvier 2003

Retrait de lots du dispositif HEMARCOL de la société DENTSPLY.

Suite à la décision du directeur général de l'Agence en date du 26 décembre 2002, suspendant la distribution en gros, la mise sur le marché français à quelque titre que ce soit, l'exportation, la détention en vue de la vente, de la distribution ou de la cession et l'utilisation de certains lots du dispositif HEMARCOL, la société DENTSPLY France retire du marché les lots 1004, 1003, 1002, 1001, 0002, 0001 de ce dispositif. Il s'agit d'une mesure de précaution suite à l'insuffisance de données (traçabilité des animaux) concernant la gélatine bovine entrant dans la composition de ce dispositif.

Ces éponges sont utilisées par les dentistes en compression hémostatique après extraction dentaire.

Aucun numéro n'a été attribué à cette alerte, la société DENTSPLY prévenant directement les utilisateurs concernés.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>